



**TERMES DE REFERENCE**  
**ATELIER SOUS-REGIONAL ET SESSION MINISTERIELLE BILAN DE LA**  
**CONFERENCE DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT ET PREPARATION DES**  
**ECHEANCES FUTURES 2010, Brazzaville, 19-21 avril 2010**

**1. Contexte et justification**

Copenhague (Danemark) a accueilli du 7 au 18 décembre 2009, la 15<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des parties à la CCNUCC et la 5<sup>ème</sup> Session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto (KP/CMP5). Cette conférence a connu une forte mobilisation de la communauté internationale avec près de 130 Chefs d'Etat et de Gouvernement dont ceux venus d'Afrique.

Les pays de l'Afrique centrale étaient représentés à un très haut niveau avec la présence de cinq Présidents de la République (Cameroun, Congo, Gabon, RCA et Tchad), un Vice Président de la République (Burundi), deux Premiers Ministres (Guinée Equatoriale et Sao Tome) et plusieurs Ministres dont ceux en charge de l'Environnement des dix Etats membres de la communauté.

Orientés par la Déclaration de Kinshasa endossée par les Chefs d'Etat et transmis à l'Union Africaine avant le sommet et appuyés par la CEEAC/COMIFAC et un groupe de consultants venus du Canada, les négociateurs (points focaux climat) des pays ont mené des négociations dans la première semaine de la Conférence avant de passer le relais aux Ministres et aux Chefs d'Etat.

Au terme de deux semaines de travaux et à l'issue d'après négociations, la conférence de Copenhague s'est soldée par une déclaration politique d'intention doublée d'un engagement financier. Le texte issu du sommet de Copenhague fixe à 2°C la limite du réchauffement planétaire d'ici à 2050, mais n'accompagne cet objectif d'aucune contrainte quant aux émissions de gaz à effet de serre. Il prévoit un financement rapide et collectif de la part des pays industrialisés, à hauteur de 30 milliards de dollars sur trois ans à partir de 2010 au titre de ressources nouvelles et supplémentaires aux pays les plus vulnérables. Dans ce cadre, l'Australie, les Etats-Unis, la France, le Japon, la Norvège et le Royaume Uni ont annoncé qu'ils affecteraient près de 3,5 milliards de dollars américains à la lutte contre la déforestation dans les pays en développement sur la période 2010-2012. Il est prévu par ailleurs que l'enveloppe s'élèvera progressivement à 100 milliards de dollars d'ici 2020, en priorité aux pays vulnérables. Il prend en compte la REDD+, principal objectif des pays de l'espace COMIFAC pour lequel une position commune a été adoptée par la session ministérielle extraordinaire à Kinshasa en septembre 2009.

Bien que les objectifs de réduction des émissions de GES et les montants de financements aient été énoncés, la déclaration politique ne fixe pas les objectifs contraignants de réduction par pays et ne spécifie pas les mécanismes de gouvernance et d'affectation des financements aux pays en développement. C'est pour cela que les Parties ont convenu de poursuivre les négociations en 2010 afin de conclure un accord contraignant au cours de la COP-16 à Cancun au Mexique. Avant Cancun, il est prévu une réunion intersessionnelle de négociation à Bonn en juin 2010.

Dans l'optique de faciliter la mise en œuvre des engagements pris et compléter les débats politiques sur le REDD+, la France et la Norvège ont convenu d'organiser des concertations entre les parties prenantes concernées (pays donateurs et pays des bassins forestiers tropicaux). C'est ainsi qu'une première conférence internationale sur les grands bassins forestiers tropicaux s'est tenue à Paris le 11 mars 2010. Une seconde conférence sur le même sujet est prévue à Oslo en mai 2010.

Les regards sont aujourd'hui tournés vers Cancun qui se présente comme la prochaine échéance majeure dans les négociations pour le futur régime climat post Kyoto et qui sera précédé par des étapes intermédiaires importantes en l'occurrence Oslo, Bonn, etc.. Pour mieux préparer ces échéances futures, l'Afrique centrale va organiser une session extraordinaire des Ministres de la COMIFAC précédée d'une réunion des experts.

## **2. Objectifs**

Le principal objectif de la réunion des experts et de la session ministérielle est d'analyser les implications de la déclaration politique de Copenhague, les enjeux et conclusions de la conférence de Paris et d'adopter une position commune sur les enjeux des échéances futures.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- i. Analyser le texte final et tirer les leçons de la conférence de Copenhague ;
- ii. Discuter sur la mise en place d'une stratégie de mobilisation des financements innovants et ceux annoncés dans le texte final de Copenhague ;
- iii. Discuter des enjeux et conclusions de la conférence de Paris et préparer la réunion d'Oslo;
- iv. Dresser une feuille de route pour le groupe de travail climat en vue de la préparation de Bonn 2010 et Cancun 2010
- v. Discuter des modalités de mise en place et fonctionnement d'un comité scientifique ou groupe de recherche sur le climat en Afrique centrale ;
- vi. Faire le point sur la préparation des pays pour prendre avantage du mécanisme REDD (revue des différents programmes et projets en cours sur le REDD) ;
- vii. Discuter de la démarche méthodologique pour réviser le Plan de Convergence en vue d'une prise en compte des grands enjeux actuels

## **3. Résultats attendus**

Les principaux résultats attendus de ce séminaire atelier sont les suivants :

- a. Les conclusions de la conférence de Copenhague et de la réunion de Paris sont mieux appréhendées et les stratégies sous régionale pour aborder les échéances futures sont définies ;
- b. Les stratégies sous régionales de mobilisation des financements annoncés à Copenhague et autres mécanismes de financement pertinents et durables sont élaborées ;
- c. La feuille de route du groupe de travail climat en vue des prochaines échéances (Bonn 2010 et Cancun 2010 ) est élaborée ;
- d. Les modalités de la mise en place et d fonctionnement d'un comité scientifique sur le climat en Afrique centrale sont définies ;

- e. La revue des différents programmes et projets en cours sur le REDD dans la sous-région en vue de préparer les pays à bénéficier du REDD est effectuée ;
- f. La démarche méthodologique pour la révision du Plan de Convergence est définie.

#### **4. Participants**

La réunion des experts regroupera une quarantaine de participants de la sous région représentant les membres du groupe de travail climat, les organisations de la société civile, du secteur privé et les partenaires au développement.

Par ailleurs, le segment ministériel réunira les ministres en charge des forêts et les ministres en charge de l'environnement des pays membres de la CEEAC et de la COMIFAC.

#### **5. Durée et lieu**

L'atelier se déroulera du 19 au 20 avril 2010 à Brazzaville (République du Congo). Le segment ministériel suivra le 21 avril.

#### **6. Budget**

p.m.